

Légende paysage

- Gazon rustique
 - Prairie de fauche
 - Haie champêtre
Prunus spinosa
Eucalyptus europaeus
Eucalyptus alatus
Cornus sanguinea
Cornus mas
Ligustrum vulgare
Sambucus nigra
Carpinus betulus
Ulex europaeus
Cytisus scoparius
 - Acer campestre
Erable champêtre
 - Quercus petraea
Chêne rouvre
 - Carpinus betulus 14/16
Charme
 - Prunus avium 14/16
Merisier
 - Fagus sylvatica 14/16
Hêtre commun
 - Castanea sativa 10/12
Châtaignier
 - Sorbus aucuparia 10/12
- Couvre-sol en prairie de fauche et broyat de souche (BRF)
Les haies sont doublées lorsque l'espace disponible est supérieur à 4m

Légende

- Voirie poids lourds bitume
- Voirie poids lourds béton
- Voirie véhicules légers
- Cheminement piéton en stabilisé
- Espace vert
- Bassin
- Limite terrain
- Limite parcelle
- 160.00 Niveau sol projet NGF
- 180.00 Niveau sol environnement NGF

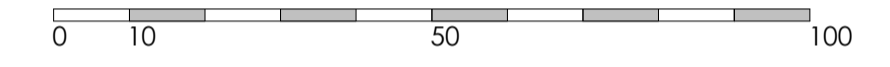


TABLEAU DE SURFACES (SDP)	
EMPRISE TERRAIN	96 555 m ²
SURFACES CONSTRUITES	49 792 m ²
SURFACES VOIRIES	31 094 m ²
SURFACES ESPACES VERTS	15 540 m ²
CELLULE N°1	11 927 m ²
CELLULE N°2	7 790 m ²
CELLULE N°3	10 239 m ²
CELLULE N°4	11 984 m ²
CELLULE N°5	5 998 m ²
TOTAL ENTREPÔTS	47 938 m ²
LOCAUX SOCIAUX & TERTIAIRES	951 m ²
LOCAUX DE CHARGE	487 m ²
LOCAUX TECHNIQUES & SRK	334 m ²
POSTE DE GARDE	82 m ²
STOCKAGE EXTERIEUR	5 500 m ²
VOIRIES PL bitume	11 747 m ²
VOIRIES PL béton	11 910 m ²
VOIRIES VL	2 261 m ²
VOIRIES PIETONS	1 231 m ²
VOIRIES POMPIER STABILISE	445 m ²
ESPACES VERTS	15 540 m ²
DONT BASSIN	NC
% PERMEABILITE	17,5 %
% D'ESPACES VERTS	16,1 %
% EMPRISE AU SOL	51,5 %

ANALYSE PLU (Zone UY)	
PLU	Retrait de 5m par rapport au domaine public et 3m par rapport aux voisins
	Emprise au sol max 80%
	Hauteur non réglementée
	Closure 2m maximum
	Traitement paysager des espaces libres à prévoir
	Traitement des eaux pluviales sur la parcelle.
	Stationnement: Selon besoin (Annexe 3 manquante pour calcul)
Règlement ZAC	Retrait de 3m par rapport à l'alignement de propriété
	Emprise au sol bâtif 60% maximum
	Coefficient d'imperméabilisation des sols maximum de 0,9 de la surface de la parcelle.
	Déboucheur obligatoire à rejet EP dans le réseau public.

0	Avril 2022	Dépôt PC	AFA	AFA
Indice	Date	Nature	Destiné par	Véifié par
	Modifications			
PHP BRETAGNE Parc d'activités Bel air, 22600 Saint-Caradec				
PLAN DE MASSE				
AFA + SANAE architecture				
801, A. 135 allée des noisetiers, 69760 Limonest Inscrit à l'Ordre des Architectes région Auvergne Rhône Alpes n° 516724				
Dossier	Date	Plan n°	Ind.	
5504405	Avril 2022	PC2.1	0	
	Echelle			
	1 : 1000			

PERMIS DE CONSTRUIRE
AFA/SANAE ARCHITECTURE est titulaire de ce document et peut contester l'article 1111 du CCH, ou avoir des propriétés incorporées, exclure et opposer à tout tiers, une peur être reproduit, modifié sans l'autorisation formelle de AFA/SANAE ARCHITECTURE.